

# **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

## **ASSOCIATION FEDERATION DES ASSOCIATIONS BERNERIENNES**

**Régie par la loi de 1901**

**RNA : W443001168 Siret : 791951916**

**Siège social :**

**Mairie de la Bernerie**  
**16 rue Georges Clémenceau**  
**44760 La Bernerie en Retz**

Le 24 février 2025 à 18h, les membres de La Fédération des Associations se sont réunis, salle Magrès à La Bernerie en Retz, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille d'émargements, signée par les membres présents en leurs nom propre ou en tant que mandataire.

Membres inscrits : 36      Membres présents : 21

L'Assemblée Générale Ordinaire a débuté à 18h12 et elle était présidée par Lionel Mery, Président de l'Association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance Christian Bardou, membre du Conseil d'Administration. Gérard Baizeau a été désigné comme scrutateur.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale était la modification des statuts de l'Association.

A la demande d'une Association présente, les statuts ont été projetés sur écran et les modifications expliquées.

**LOGO :** Le nouveau sigle de La Fédération des associations est FEDE. L'ancien a donc été remplacé dans les statuts.

**Article 2 :** La mission de la Fédé est le prêt et la location de matériels, l'organisation d'évènements, sur une année civile.

**Titre 2 Article 7 - Titre 3 Article 9**

Les anciens statuts ne tenaient pas compte des participants au Forum des Associations, que la Fédé organise chaque année. Nous les avons incorporés

**Titre 4** La Fédé est dirigée par le Conseil d'administration sous le contrôle du Bureau.

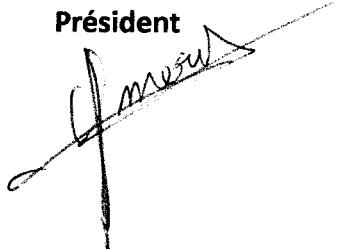
**L'Assemblée Générale Extraordinaire adopte à l'unanimité les modifications apportées aux statuts.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h22.

Le présent Procès-Verbal de la délibération ainsi que les statuts modifiés, signés par le Président et le Secrétaire de La Fédération des Associations, seront envoyés par courrier électronique au Greffe des Associations de Loire Atlantique à Châteaubriant – Ancenis.

La Bernerie en Retz, le 24 février 2025

**MERY Lionel**  
**Président**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Lionel MERY".

**DION Marie-Françoise**  
**Trésorière**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Marie-Françoise DION".